

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION**  
**CC\_2019\_172**

**OBJET :**

**COMMISSION N°3**

***Renouvellement de  
l'opération « Les folles  
balades en Pévèle  
Carembault » Course La  
Frontale***

**Présents en début de  
séance :**

De la délibération 2019\_157  
à la 2019\_161

Titulaires présents : 35

Suppléants présents : 2

Procurations : 7

**Nombre de votants : 44**

A partir de la délibération  
2019\_162

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

**Nombre de votants : 47**

## Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-neuf le 23 septembre à 19H, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à WAHAGNIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 septembre 2019, conformément à la loi.

**Présents :**

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président  
M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président  
M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président  
M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président  
M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président  
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente  
M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président  
M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président  
M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président  
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10<sup>ème</sup> vice-présidente

Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT (à partir de la 2019\_162), M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Ludovic ROHART (à partir de la 2019\_162), M. Frédéric SCZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER  
M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER  
Madame Sandrine PESSE, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE  
M. Bernard ROGER, procuration à M. Bernard CHOCRAUX  
Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE  
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART  
Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. Frédéric SCZYMCZAK  
M. Didier WIBAUX, procuration à M. Thierry LAZARO

**Absents excusés :**

M. Jean DELATTRE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP  
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

**Secrétaire de Séance :** M. Amaury DUFOUR

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 septembre 2019**

*Délibération CC\_2019\_172*

**COMMISSION N°3**

**TOURISME**

***Renouvellement de l'opération « Les folles balades en Pévèle Carembault »  
Course « La Frontale »***

**Le Conseil Communautaire,**

Considérant que la Communauté de communes organise chaque année un Festival dénommé « les folles randos en Pévèle Carembault ».

Considérant que la course « La Frontale est renouvelée chaque année,  
Que pour l'année 2020, elle aura lieu le 4 avril 2020.

Considérant qu'il convient d'ores et déjà de prévoir les démarches relatives à l'organisation de cet évènement, notamment en termes de sécurité, et de prévoir l'indemnisation de l'exploitant dont les terres sont traversées par la course.

Ouï l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 47 VOTANTS)**

- D'acter le renouvellement de la course « La Frontale dans le cadre du festival « les folles randos en Pévèle Carembault »,
- D'autoriser son Président à signer la convention d'indemnisation avec l'exploitant des parcelles concernées par le tracé de la course.
- et d'autoriser son Président à signer tout document relatif à cette opération.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Jean-Luc DETAMERNIER

